

Formation : rééquilibrer les financements tout en préservant l'objectif du million d'apprentis

« L'Assemblée scrute les milliards de la formation », titre **Challenges** qui relaie un rapport de Dominique Da Silva, député Renaissance et membre de la commission des Finances à l'Assemblée nationale. D'ici à l'été, il formulera, avec son corapporteur Jean-Marc Tellier (Nupes), des recommandations dans le cadre d'une mission d'information parlementaire sur la formation. **L'objectif : rééquilibrer les financements entre l'Etat et les entreprises tout en préservant l'objectif du million d'apprentis.** « Ça doit être un jeu à somme nulle, insiste-t-il, entre l'argent collecté auprès des employeurs et un socle garanti par les pouvoirs publics. » Le député suggère donc que les régions et les branches professionnelles contribuent davantage selon leurs priorités et les métiers en tension identifiés. Le rapporteur spécial n'a pas non plus renoncé à **supprimer les aides à l'embauche d'apprentis, de 6 000 euros, pour les entreprises de plus de 250 salariés et des bac + 2 ou plus.** Autre piste, il veut **sanctionner les opérateurs qui réduisent la durée de leurs formations sans baisser leurs tarifs.** (Challenges, p.90)